



Ma retraite c'est mon droit ! Pour la défendre, votons CGT.

Du 1er au 15 mars 2021 aura lieu l'élection des administrateurs.trices à la "Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales" (CNRACL).

Il s'agit d'une des rares caisses de retraite dont le CA est élu au suffrage universel direct par ses affilié.e.s.

Elle concerne les agent.e.s titulaires des Fonctions Publiques Territoriale et Hospitalière. 2 millions d'actifs.ves et 1,3 millions de retraité.e.s y sont affilié.e.s.

Il est composé d'1 Collège d'actifs.ves, 24 sièges et d'1 collège retraité.e.s, 8 sièges. Chaque collège comprend 50% Fonction Publique Hospitalière et 50% Fonction Publique Territoriale.

L'organisme est paritaire, y siègent donc également employeurs territoriaux et hospitaliers.

Aux dernières élections en 2014, la CGT avait obtenu la majorité des voix dans les 2 collèges, actifs.ves et retraité.e.s, il y avait eu 41% de participation.

La Présidence est assurée par un représentant des employeurs, la vice Présidence est actuellement assurée par Cécile Marchand de la CGT.

Le camarade Claude Barré, pompier retraité de Quimper, a déposé sa candidature pour un nouveau mandat à la CNRACL.

Le projet de réforme des retraites avec la mise en place d'une caisse unique, dite universelle, signerait la disparition de la CNRACL mais une faible participation et un échec de la CGT risquerait d'en accélérer la fin quand bien même la loi ne serait pas promulguée.

Dans les conditions actuelles, la campagne pour cette élection est difficile à mener surtout en direction des retraité.e.s, les actifs.ves pouvant être informé.e.s directement dans les établissements et services.

Pour obtenir un taux de participation important et un vote CGT majoritaire, le rôle des syndiqué.e.s est primordial. Il faut arriver à atteindre le plus d'électeurs possibles pour les amener à voter CGT.

Pour cela le bouche à oreille va jouer un rôle important. Aussi **nous appelons tous les syndiqués CGT à parler de ces élections à leurs anciens collègues, à leurs amis, membres de leur famille ou connaissances, actifs.ves ou retraité.e.s des Fonctions Publiques Hospitalière ou Territoriale et les inciter à voter CGT.**



ÉLECTIONS CNRACL : PROCÉDURES DE VOTE

DU 1^{er} au 15 mars 2021

Vous recevrez votre matériel de vote pour les élections au conseil d'administration de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) avant le 26 février 2021.

Ne le jetez pas et ne le cédez à personne !!



Voter par internet

Du 1er mars 2021 à 9 heures au 15 mars 2021 à 18 heures

Vous recevrez accompagnant votre matériel de vote, un moyen d'authentification, composé d'un identifiant et d'un mot de passe, générés de façon aléatoire, permettant de vous connecter à la plateforme de vote. Il sera possible de **voter depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou téléphone** connecté à internet.

Voter par correspondance

Dès réception de votre matériel de vote et jusqu'au 15 mars 2021, le cachet de la poste faisant foi.

Vous recevrez avant l'ouverture du scrutin le matériel de vote accompagné d'une instruction. Il faudra alors retourner votre carte T préaffranchie après y avoir apposé l'étiquette de vote correspondant à la CGT.



Plus d'infos sur :

Le site de la CNRACL : <https://www.cnrACL.retraites.fr/nous-connaître/elections-cnrACL-2021>

Le site de la Fédération CGT Santé et Action Sociale : <http://www.sante.cgt.fr/Elections-CNRACL-2021-1er-au-15-Mars>

Le site de la Fédération CGT des Services Publics : <https://www.cgtservicespublics.fr/vos-droits/organismes-paritaires/cnrACL/elections-cnrACL-2021/>



L'USD CGT Santé et Action Sociale est en campagne. Dans le cadre d'un vaste plan de déploiement, la distribution des livrets CNRACL a commencé notamment dans les EHPAD où la CGT n'est pas (encore) présente, comme à Camaret et Crozon.